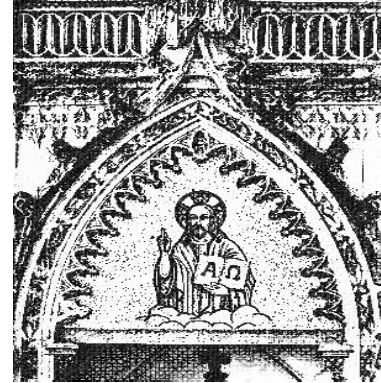


# Liens & Chemins

Paroisse Saint-Saturnin - Nogent sur Marne  
Diocèse catholique de Créteil

Été 2023



## Institution du ministère du catéchiste : Quelles exigences et implications pastorales ?

**Le pape François a signé le 10 mai le Motu proprio « Antiquum ministerium » qui établit le ministère du catéchiste.**

L'institution du ministère du catéchiste par le *Motu Proprio* « *Antiquum ministerium* » (A.M) doit être considérée comme une reconnaissance publique par l'Église du charisme de catéchiste chez un laïc et sa mise à disposition de façon stable pour le service communautaire.

Comme le lectorat et l'acolytat, ce ministère laïque trouve son fondement dans la mission baptismale commune à tous les fidèles. Il est un déploiement du sacerdoce commun dans ses ramifications et ses possibilités d'une annonce évangélique au profit de tous, ce que le ministère ordonné ne peut réaliser même s'il demeure indispensable pour la vie de l'Église. C'est pourquoi, le Pape François insiste sur la valeur totalement séculière du ministère de catéchiste en exigeant qu'il soit exercé de manière laïque (A.M 6,7 et 8). Par conséquent, il apparaît clairement que la principale raison de l'institution de ce ministère est à rechercher dans cette capacité d'engagement du laïc pour une nouvelle évangélisation des hommes de notre temps.

### Une réponse aux défis de la nouvelle évangélisation

Ce ne semble pas très judicieux de considérer l'institution de ce ministère comme une reconnaissance officielle du labeur accompli par les catéchistes d'hier et d'aujourd'hui. Cependant, son établissement rehausse la dignité sacrée de la mission du catéchiste. Dans l'Église, la création d'un ministère est toujours une réponse aux enjeux et besoins de l'évangélisation dans un contexte culturel spécifique. Depuis Vatican II, avec la redécouverte de la place des laïcs et de leur coresponsabilité dans la mission, la possibilité d'instituer de nouveaux ministères laïques a toujours été envisagée. La création du Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation suivie du synode sur ce même thème tout comme le transfert de compétence pour la catéchèse au dicastère susmentionné sans oublier la publication du nouveau Directoire de la Catéchèse participent d'un programme de renouvellement de la catéchèse avec pour maillon fort, l'institution d'un catéchiste de type nouveau. Le chapitre III dudit directoire insistait sur la vocation de catéchiste et la différence entre « être catéchiste » et « faire la catéchèse ». Le *Motu Proprio* conforte une distinction similaire entre le catéchiste institué de manière stable et le catéchiste non institué qui serait un « animateur temporaire de catéchèse ».

### Un ministère sacré et stable

Le « catéchiste institué » décrit par le *Motu proprio* a, mutatis mutandis, toujours existé dans les Églises d'Afrique. Au Bénin et au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, cet agent pastoral est appelé : « catéchiste animateur communautaire », « catéchiste permanent » ou encore « catéchiste titulaire ». La fin de sa formation et le début de l'année catéchétique sont marqués par un rite d'envoi. Dorénavant, le catéchiste sera institué au cours d'un rite liturgique, non sacramentel, conféré une seule fois. De là, « être catéchiste » devient un service sacré et stable (pas une députation temporaire ni une suppléance), reçu de l'Église par appel, attaché à un diocèse, exercé au nom de l'Église probablement par mandat de l'autorité ecclésiale compétente dans une communauté paroissiale reconnue comme lieu de mission. Une interrogation subsiste : quid du catéchiste qui, pour une raison légitime, doit quitter son diocèse d'attache pour un autre ?

### Qualités requises et conditions d'admission

Le *Motu Proprio* énumère les qualités indispensables aux aspirants mais laisse à l'évêque diocésain le soin du discernement vocationnel. Il ne renvoie pas au jugement des pasteurs l'appréciation de l'adéquation de ce ministère au réel besoin de leur pays ou de leur diocèse mais exige plutôt l'effectivité de son établissement (A.M 9 et 11). Quant à la formation du catéchiste institué, elle sera biblique, théologique, pédagogique et pastorale avec un accent sur les exigences pastorales locales (A.M 8). Une formation continue serait souhaitable mais aussi un soutien moral et spirituel. La rémunération financière ne sera pas fixée arbitrairement surtout si le catéchiste institué se consacre à temps plein à son ministère. Le *Motu Proprio* insiste à ce que le service qui lui sera demandé soit toujours en cohérence avec les exigences de son ministère et circonscrit d'ailleurs sa charge : « (...) témoin de la foi, maître et mystagogue, accompagnateur et pédagogue qui instruit au nom de l'Église » (A.M 6).

D'ailleurs comme le dit le *Directoire pour la Catéchèse* :

« En vertu de la foi et de l'onction baptismale, en collaboration avec le Magistère du Christ et en tant que serviteur de l'action de l'Esprit Saint, le catéchiste est : a. Témoin de la foi et gardien de la mémoire de Dieu ; en expérimentant la bonté et la vérité de l'Évangile dans sa rencontre avec la personne de Jésus, le catéchiste préserve, nourrit la nouvelle vie qui en découle, en témoigne, et devient un signe pour les autres. La foi contient la mémoire de l'histoire de Dieu avec les hommes. Garder cette mémoire, l'éveiller chez les autres et la mettre au service de l'annonce est la vocation spécifique du catéchiste. Le témoignage de la vie est ...

... nécessaire à la crédibilité de la mission. Reconnaisant ses propres fragilités face à la miséricorde de Dieu, le catéchiste ne cesse pas d'être le signe de l'espérance pour ses frères;

b. *enseignant et mystagogue* qui introduit dans le mystère de Dieu, révélé dans la Pâque du Christ ; en tant qu'icône de Jésus Maître, le catéchiste a la double mission de transmettre le contenu de la foi et de conduire au mystère de la foi elle-même. Le catéchiste est appelé à s'ouvrir à la vérité sur l'homme et sur sa vocation ultime, en communiquant la connaissance du Christ et, en même temps, à introduire dans les diverses dimensions de la vie chrétienne, en révélant les mystères du salut contenus dans le dépôt de la foi et actualisés dans la liturgie de l'Église ;

c. *accompagnateur et éducateur* de ceux qui lui sont confiés par l'Église ; le catéchiste est un expert dans *l'art de l'accompagnement*, il possède des compétences pédagogiques, il sait écouter et entrer dans la dynamique de la maturation humaine, se fait compagnon de voyage avec patience et sens de la gradualité, dans la docilité à l'action de l'Esprit, dans un processus de formation, en aidant les frères à mûrir dans la vie chrétienne et à cheminer vers Dieu. Le catéchiste, expert en humanité, connaît les joies et les espérances de l'homme, ses tristesses et ses angoisses (cf. GS 1) et sait les relier à l'Évangile de Jésus ».

La promulgation du *Motu proprio Antiquum ministerium* du pape François relatif à l'institution du ministère de catéchistes a contribué à rendre manifeste le rôle et la place centrale du catéchiste dans le processus d'évangélisation et d'annonce de la Bonne Nouvelle : ceci est la mission essentielle de l'Église.

**Merci à tous et à toutes pour ces deux années vécues à Saint Saturnin de Nogent -Sur- Marne.**

P. Jean-Marie Daniel SORO

\*CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse (DpC)*, Paris, Éditions Bayard - Mame - Cerf, 2020, n° 110.

*Le temps de l'été est souvent  
celui des projets, des recherches,  
des déménagements ...*

*Et si nous confiions tout cela à Saint  
Joseph pour que la Providence nous  
accompagne sur nos routes humaines ?*

*Nous connaissons la plume du cher  
Bernard Blaise, paroissien bien connu.  
Voici son poème dernier-né.*

Ce cher Joseph

Saint-Joseph le charpentier,  
Surtout l'époux de Marie,  
Oui, vraiment quel beau métier,  
Dont sa famille est nourrie.

Cette vie d'abnégation,  
Laisant place au Dieu-Très-Haut,  
Fut pour lui la solution ;  
Rien n'est sûrement plus haut !

Dix-neuf mars nous le fêtons ;  
Glorifions sa modestie,  
Pensons à lui en Hostie ;  
De fait, bien nous le traitons.

Il est pour nous un modèle  
D'effacement en la vie.  
Exemple de parentèle,  
Vrai parangon d'autre vie !

Patron de toute famille,  
Et de la Sainte Famille,  
Nous le vénérons ainsi ;  
Ce n'est pas plus mal aussi !

Que Grâce lui soit rendue  
Au nom du Dieu trois fois Saint,  
Pour cette vie non perdue,  
Où il nous tient par la main.

Cette main que nous portons,  
Vers lui nous la maintenons ;  
Ce, au nom des familles,  
Tels de forts joyeux drilles !

Bernard Blaise, le 02/05/23, en vers de sept pieds.

# Grands-Parents et séniors

La pastorale des grands-parents et seniors est entrée dans une période active au niveau du diocèse après l'instauration par le pape François de la journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées en 2021, insistant sur le rôle important des personnes âgées dans une société et dans nos communautés. La troisième journée aura lieu le **dimanche 23 juillet 2023** et pourrait être l'occasion d'une rencontre festive entre enfants, jeunes (en particulier ceux qui partent au JMJ de Lisbonne) et les moins jeunes.

Le Mouvement Chrétien des Retraités (MCR), impliqué dans cette pastorale, est un mouvement d'action catholique qui a pour vocation de prendre soin des retraités. A Nogent, une rencontre a lieu le troisième mardi de chaque mois à 15 h à la maison paroissiale. La prochaine rencontre aura lieu le **20 juin** ; nous serons heureux de vous y accueillir pour que vous puissiez découvrir le mouvement.

Nos réunions permettent de riches échanges sur un thème annuel dans la confiance et l'amitié. Chaque année sont proposées, en particulier, une recollection, une sortie/pèlerinage et une messe avec notre évêque. Cette année nous aurons la joie de fêter le 60<sup>ème</sup> anniversaire du mouvement, d'abord à Lourdes pour toute les équipes de France puis le **16 novembre** à Champigny-sur-Marne pour les équipes de la région parisienne.

Si vous êtes là le dimanche 23 juillet ou si vous désirez découvrir le Mouvement Chrétien des Retraités, n'hésitez pas à contacter Jacques VALANCOGNE du MCR (Tél. 06 19 63 76 71).

## Une nouvelle cuisine dans la Maison paroissiale:

### MERCI !

Merci à l'équipe qui a accompagné le projet depuis plusieurs mois,

Un Merci particulier à Patrick Bon et à François Legrand qui se sont particulièrement impliqués,

Merci aux Donateurs du Denier – Avec les travaux menés en parallèle du côté des presbytères (mise en conformité de l'évacuation des eaux), voilà des illustrations concrètes des campagnes au sujet desquelles vous êtes régulièrement alertés,

Merci à tous ceux qui feront vivre ces travaux à travers les multiples réunions et temps conviviaux qui jalonnent les années à venir !

Jean-Michel Calmels, vice-président du C.E.P.,  
Gilles Godlewski, curé de Nogent

## 30 septembre 2023 à Rome *Une première !* Un temps fort œcuménique

A Rome, sur la place Saint-Pierre, à l'initiative du Pape François, un temps fort réunira des chrétiens de toutes confessions, du monde entier.

Pour en savoir plus : [together2023.net](https://together2023.net)

Possibilité de participer à l'événement en faisant le voyage.

Une retransmission en direct est prévue au Perreux, ce sera ouvert à tous.

Contact local: Jean-Pierre SPILBAUER

[spilbauer.jean-pierre@orange.fr](mailto:spilbauer.jean-pierre@orange.fr)

07 86 64 88 98



## Horaires de l'été

- **Accueils:**
  - Accueil par un laïc dans l'église Saint-Saturnin: en juillet, le Jeudi, de 10h à 12h
  - Accueil par un prêtre dans l'église Saint-Saturnin : le mardi, de 18h00 à 19h30, et le samedi, de 10h à 12h.
- **Secrétariat** Fermé du Mardi 4 juillet au Vendredi 25 août inclus.
- **Messes dominicales :**
  - *Pas de messe anticipée le samedi soir*
  - Chapelle Sainte-Anne Sainte-Bernadette Dimanche 9h30
  - Eglise Saint-Saturnin : Dimanche 11h00 et 18h30 (*pas de messe à 9h30*)
- **Messes de semaine** à l'église Saint-Saturnin :  
Mardi 9h, Mercredi 18h30, Jeudi 9h, Vendredi 9h, Samedi 9h.
- **Sœurs Disciples du Divin Maître** : en juillet, messe aux mêmes horaires que dans l'année (Dimanche 9h, Semaine 7h). La chapelle sera fermée du 1<sup>er</sup> août au 3 septembre inclus. Aucune célébration en août.

### Fête de la Transfiguration du Seigneur

Dimanche 6 août – Horaires habituels du dimanche

### Assomption de la Vierge Marie :

Mardi 15 août, Messe à Sainte-Anne 9h30, Messe à Saturnin 11h et 18h30

## Quelques dates de rentrée en Septembre

Samedi 2 : Reprise de la Messe anticipée du dimanche à la chapelle du Val (18h)

Dimanche 3 : Reprise de la Messe de 9h30 à l'église Saint-Saturnin

**Au Pavillon Baltard, le VILLAGE DES ASSOCIATIONS.**

Samedi 9 : en matinée **inscriptions** KT CE2 – CM1 – CM2 au 6 rue Edmond Vitry (9h30-12h)  
et **inscriptions aux aumôneries** de collège et de lycée au 17 rue Bauÿn-de-Perreuse

(même horaire)

**Dimanche 10 : après la messe de 11h, temps pour les couples, ouvert à tous.**

*Un brainstorming géant pour dire vos attentes et construire ensemble des propositions paroissiales 2023-2024 pour les couples.*

Samedi 16 – Dimanche 17 : Journées du Patrimoine. Programme sur l'église Saint-Saturnin

**Dimanche 24 septembre : Matinée paroissiale de rentrée**

A Saint-Saturnin, messe unique à **10h30**

**suivie du forum de toutes les propositions et temps convivial.**